



Allocution d'Anne-Marie DESCÔTES

Directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

La qualification et la mobilité des jeunes sont devenues un véritable enjeu de la mondialisation. Nous devons nous montrer à la hauteur de ce défi que nous ne sommes pas seuls à vouloir relever. D'autres travaillent à l'exportation de leur système éducatif et renforcent donc leur politique de coopération éducative. Il y a là un enjeu de politique étrangère qui est tout à fait fondamental et il est extrêmement important pour nous de réfléchir à la meilleure manière de renforcer notre position et de l'améliorer.

Les États-Unis, l'Allemagne ou le Royaume-Uni investissent de plus en plus dans leur système éducatif national, y compris à l'étranger. Ils souhaitent en développer l'excellence et, bien sûr, l'attractivité. Nous constatons depuis deux ou trois ans à quel point l'environnement dans lequel nous œuvrons est de plus en plus concurrentiel. Même si l'éducation n'est pas un produit comme les autres, même s'il y a derrière des valeurs et une dimension qui n'est pas commerciale, nous devons prendre acte du fait qu'il y a, aujourd'hui, un véritable marché de l'enseignement à l'international et que nous devons donc nous positionner dans ce contexte.

Nous observons que la performance de chacun des systèmes est analysée de plus en plus finement, comparée, évaluée, notamment par les parents d'élèves, qui sont ceux que nous souhaitons convaincre de l'excellence de notre système.

La France reste très bien placée, d'abord parce que nous avons un réseau d'enseignement dont l'importance et la variété ainsi que l'excellence des résultats sont reconnues. L'AEFE est chargée d'animer ce réseau. Non pas à elle seule, puisque plus d'une centaine d'établissements relèvent de la MLF mais, en tant qu'opérateur public, l'Agence a reçu la charge d'une coordination d'ensemble sur un certain nombre de sujets. Nous avons été confortés dans cette position avec la sanctuarisation de nos moyens et je crois que c'est un signal extrêmement important.



Nous devons nous montrer aujourd'hui à la hauteur dans la possibilité d'utiliser au mieux les moyens qui nous sont alloués. Nous devons faire des efforts, parce que le réseau est de plus en plus attractif et que nous avons de plus en plus de demandes. Nous ne pouvons pas accueillir tous les élèves qui le souhaitent mais nous devons essayer de faire mieux et donc d'améliorer la qualité de l'accueil, à la fois au plan immobilier et au plan de l'offre pédagogique. Il y a là un important travail à faire si nous voulons garder cette position qui est la nôtre dans le monde avec un réseau particulièrement dense et homogène.

Le corollaire de cette démarche de modernisation, d'amélioration de la qualité, c'est une évaluation régulière, seule garante de la qualité de notre réseau. L'évaluation d'un système éducatif, c'est-à-dire à la fois l'évaluation d'un système et l'évaluation à l'intérieur de ce système – sujet de ce séminaire –, constitue un enjeu pour tous les acteurs de l'éducation dans les dix prochaines années.

Comment se fait l'évaluation ? Bien sûr, elle se fait à partir des résultats aux certifications finales. Les résultats de nos établissements sont excellents, avec une moyenne de 95 % de réussite au baccalauréat. C'est incontestablement un indicateur très positif, en particulier parce que ce pourcentage est de sept points supérieur au résultat obtenu en France, mais il n'est pas suffisant. Le baccalauréat ne saurait constituer à lui seul un point de référence. En tout cas il ne l'est pas pour les publics, et en particulier les publics étrangers, que nous souhaitons convaincre de l'intérêt de notre système.

L'évaluation doit se faire surtout en fonction des paramètres de l'ensemble d'un système d'analyse plus serré, plus précis, plus complexe, qui parte de l'école pour aller jusqu'à l'université. Plus que les résultats au bac, c'est la situation des élèves et l'analyse de leurs compétences juste avant et juste après l'entrée à l'université qui pourraient nous donner une véritable jauge de la qualité de notre système. Au final, l'évaluation doit intégrer l'ensemble des composants d'un système éducatif et la représentation que l'on s'en fait, à la fois pour les apprentissages fondamentaux, l'usage des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, l'enseignement des langues, l'orientation et l'accès vers le supérieur comme les diplômes spécifiques.



Pour bien comprendre le cadre dans lequel nous agissons désormais et les enjeux qui sont ceux de la France, les critères et les conclusions dites « de Lisbonne » (les compétences-clés tout au long de la vie, 50 % d'une classe d'âge diplômé de l'enseignement supérieur, etc.) sont évidemment un point de référence. La réforme du socle commun et, plus encore, celle du lycée sont des axes prioritaires de mise en œuvre dans le réseau et doivent être, elles aussi, comprises dans cette cohérence.

Dès lors, deux axes stratégiques sont essentiels pour la France et donc pour l'Agence dans son action dans le réseau :

- premièrement, il faut rendre à la fois visible et lisible la plus-value pédagogique et éducative d'un enseignement et d'une éducation en français et, plus largement, « à la française », dans la mise en œuvre réussie des compétences-clés tout au long de la vie, y compris la fameuse compétence que nous mettons souvent en exergue mais que peut-être nous ne savons pas toujours bien évaluer : la compétence qui consiste à « apprendre à apprendre ». C'est ce qui, je crois, fait le « plus » de nos élèves et c'est en tout cas ce qui est très apprécié, en particulier lorsque nos élèves vont dans des universités étrangères ;
- deuxième axe stratégique : faire évoluer les pratiques d'évaluation dans tout notre système pour la rendre la plus transparente possible au regard des autres systèmes d'évaluation, qu'ils soient européens ou internationaux. Elle doit être la plus visible et la plus harmonisée possible.

À l'intérieur comme à l'extérieur du système éducatif français, il apparaît aujourd'hui que dans un contexte aussi concurrentiel, le levier de l'évaluation est l'un des atouts majeurs de progression et d'évolution dans la partie politique et économique qui s'engage pour conquérir ou conserver les « marchés » éducatifs gages de notre dynamisme.

Ces deux axes sont aujourd'hui définis comme des priorités par et pour le ministère de l'Éducation nationale. Et par voie de conséquence et *a fortiori*, le réseau français à l'étranger non seulement ne peut en faire l'économie mais se doit d'être le fer de lance de cette évolution. Nous sommes considérés comme un laboratoire pédagogique et il nous appartient donc, dans ce domaine



également, d'innover et de montrer la voie. C'est vraiment la condition *sine qua non* du maintien de notre réseau et du renforcement de son attractivité, à la fois d'ailleurs parce que nous souhaitons continuer de conforter la position de nos établissements mais, plus largement, parce qu'aujourd'hui il y a la volonté très nette de faire beaucoup plus en matière de coopération éducative.

La coopération éducative, c'est l'une des cinq missions que la loi a fixées à l'AEFE ; elle n'a peut-être pas été suffisamment développée jusqu'à aujourd'hui. Nous voyons bien que dans le contexte contraint que nous avons rappelé tout à l'heure et qui fait que nous ne pouvons créer à l'infini de nouveaux établissements homologués, nous devons réfléchir parallèlement à d'autres formules. Ainsi, pour étendre notre influence en matière éducative, nous devons utiliser nos établissements comme des plates-formes de coopération éducative pour mettre en place des actions beaucoup plus intégrées vers les établissements scolaires des pays d'accueil.

Tous ces axes sont intégrés dans le plan d'orientation stratégique dont l'Agence s'est dotée pour les années 2010 à 2013. Il est aujourd'hui nécessaire qu'ils se concrétisent par des communications et des formations spécifiques dans le réseau. C'est, pour toute la communauté éducative dans nos établissements, le défi et le chantier sur lesquels nous nous engageons pour la décennie à venir.

Nous avons déjà bien engagé la réflexion. Les pratiques évoluent. Il faut donc maintenant conforter ce mouvement, l'accélérer et le généraliser. À cet égard, le service pédagogique de l'Agence, renouvelé et renforcé, très largement présent ici aujourd'hui à Madrid pour ce séminaire, est le fer de lance de cette politique, en étroite coopération avec les équipes de la MLF.

Ainsi donc le mois dernier, pour la première fois, nous avons réuni les chefs d'établissements responsables de la formation continue au cours d'un séminaire pédagogique. Les thèmes du socle commun, de la réforme du lycée et les évolutions harmonisées de l'évaluation des élèves ont été étudiés comme devant figurer au cœur de la modernisation de la formation continue et des plans régionaux de formation. Ce séminaire au niveau de l'encadrement était nécessaire, mais il ne peut être complètement efficace que si nous allons plus loin en impliquant les enseignants, qui sont au cœur de notre système et de notre travail au quotidien.

Des journées de travail, des stages autour du thème qui vous réunit aujourd'hui vont donc être



organisés à travers l'ensemble du réseau et s'adresser à la fois aux chefs d'établissements et aux enseignants, en privilégiant bien sûr, pour des raisons évidentes de faisabilité, les coordonnateurs des différentes disciplines.

Le service pédagogique se mobilise pleinement pour reconduire avec vous les ateliers du séminaire de décembre autour des évolutions nécessaires de l'évaluation, dans le contexte d'une mondialisation concurrentielle de l'éducation. Pour les mêmes raisons est reconduite cette année, devant un public renouvelé et élargi aux enseignants, la conférence de Monsieur André Antibé que nous aurons le plaisir d'entendre en fin de journée et que le Recteur de Toulouse avait déjà proposée l'an dernier aux chefs d'établissements du réseau dans le cadre du partenariat qui lie son académie au réseau espagnol.

Chacun d'entre vous pourra trouver, je n'en doute pas, dans les activités de cette journée de séminaire non seulement de l'intérêt mais aussi des raisons de conforter l'enthousiasme avec lequel il assure son métier au quotidien pour en renforcer l'efficacité, en accroître les motivations à apprendre « aux » élèves et « des » élèves et, bien sûr, je l'espère, leur foi en l'avenir du système éducatif, de nos élèves et de notre réseau.

Cette journée de réflexion devra aboutir à des orientations et des décisions concrètes. Elle sera très intéressante à observer pour nous dans la perspective de la duplication de ce type de séminaire dans le réseau. Nous en attendons beaucoup. Je vous souhaite un excellent séminaire.